

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2021**

Convocation du 16 Novembre 2021

**PRESENTS** : Roger COSTARD, Maire , Philippe HEURLIN, Valérie GAREL , Dominique LEFORESTIER, Adjoint, Sylvie GIRAUD, Tanguy ROQUIER , Jocelyne ROBILLARD, Werner BUKENBERGS - Jocelyne MENARD, secrétaire de mairie-

**ABSENTS excusés** : Marie PRALONG (pouvoir à Roger COSTARD), Antoine DIVARD (pouvoir à Philippe HEURLIN), Anne-Sophie ROUXEL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Tanguy ROQUIER

Le Maire ouvre la séance à 19h05.

Le Maire demande à rajouter un sujet à l'ordre du jour, accord du conseil municipal (prise de courant église pour déco de Noël)

Signatures du registre : séance du 15/10/21, pas de remarques de l'assemblée

*Proposition d'adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) - Accord fiscal de fusion Dinan Agglomération (2021-11-01)*

Présentée par Madame Suzanne LEBRETON, Maire de Trélivan et Vice-Présidente de Dinan Agglomération, le Maire la remercie de sa présence.

Fait suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales ;

Pacte fiscal entre les communes et Dinan Agglomération: harmonisation des taux intercommunaux : 14.37 %, soit pour Guenroc passage d'un taux de 12.72 % à 14.37 %. Afin de ne pas augmenter les impôts des citoyens c'est la part communale qui a baissé et Dinan Agglomération compense par une *attribution de compensation* (AC).

En 2021 , application de la réforme de la taxe d'habitation, la commune de Guenroc a trop touché, soit 1 978, 24 € que la collectivité va devoir reverser à Dinan Agglomération (équité entre toutes les communes de l'agglomération, l'AC positive de 1 006,33 € va passer en AC négative de 971.91 € et ce tous les ans (la compensation de l'Etat sera constante).

Ce scénario génère pour l'agglomération une économie de 123 k€ qui sera reversée aux communes sous la forme de la contribution de solidarité communautaire (entre 3 et 15 €/habitant selon la commune), pour 2021 environ 7 € pour Guenroc.

Après délibération, à l'unanimité des votants, le conseil municipal adopte le rapport de la CLECT 2021.

Vote à l'unanimité de la décision modificative budgétaire 1/2021 (induite par le transfert d'une AC positive à une AC négative) -*délibération 2021-11-02-*

Dépenses de fonctionnement :

Article 739211.....	1 000 €
Article 022 (dépenses imprévues).....	- 1 000 €

*Projet de convention entre la commune et l'association Guenroc'Eglise : périmètres des opérations en lien avec le projet de sauvegarde de l'église (2021-11-03)*

Le projet de convention sera amendé avec délibération lors du prochain conseil municipal.

*Demande de tickets restaurants agent des services partagés CDG 22 (2021-11-04)*

Agent concerné : Thierry BEURRIER

Annualisation → 14 tickets restaurants par mois.

Délibération : accord à l'unanimité des votes exprimés.

Présentation des fèves retenues par la boulangerie Michel « Fournil Médreen »

Intervention de Madame MICHEL qui présente les 8 fèves : 4 sur sites de Médreac, 4 de sites d'autres communes dont 1 pour Guenroc (Christ Roi)

Projet achat foncier (zone 1 AUh2) parcelles section B n° 896, 897 et 898 (Rue du Presbytère) (2021-11-05)

Délibération validée à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention) : la commune va faire une proposition d'achat à hauteur 30 k€.

Examen demandes de subvention (2021-11-06)

Le Maire présente les demandes reçues en mairie.

Décision du conseil municipal :

Restaurants du Cœur.....	refus
Association régionale des mutilés de la voix.....	refus
France Adot.....	refus
Protection Civile.....	refus
AFM Téléthon.....	refus
Secours Catholique.....	refus
Centre d'informations droits des femmes et des familles.....	refus
Solidarité Paysanne.....	refus
Leucémie Espoir.....	refus.

Prise de courant église (2021-11-07)

Installation d'une prise de courant au coin de l'église par le Syndicat Départemental d'Energie 22 (SDE 22), coût estimé à charge de la commune 468 €.

Délibération : dépense validée à l'unanimité des votes exprimés.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Vœux 2022 : samedi 15 janvier 2022 à 11 h à la salle des fêtes (selon conditions sanitaires applicables au moment) ;

Décorations de Noël : pose prévue le samedi 04 décembre 9 H ;

Prochain conseil municipal : 07 janvier 2022 ;

Projet travaux association le « Réveil de Guenroc/Rophémel » : devis avec précisions à demander ;

Point de situation sur location du logement communal du 5 rue du Margat : loué le 24/11/21 ;

Etat de la route départementale qui traverse le bourg : le Département va refaire toute la route du Christ Roi jusqu'au delà du carrefour de la route du barrage ;

Le Maire donne quelques informations sur l'église ;

Inspection du Pont de « Beaumont » réalisée le mercredi 24 novembre 2021 ;

Plan communal de sauvegarde : Dominique et Valérie vont étudier le dossier avant d'envisager la réactualisation ;

Prévoir le nettoyage du Christ Roi en 2022.

Fin de séance 21 h 49

Le Maire

Le Secrétaire de séance,



A blue ink signature of the Secretary of the meeting, consisting of stylized initials.